

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École
01-10-2024, 18h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Lanaudière tenue le 1^{er} octobre 2024 à 18h30 à l'école, 4300 rue De Lanaudière, à Montréal.

PRÉSENTS :

<u>Gabriel Goyette, membre parent</u>	<u>Louis Laroche, enseignant</u>
<u>Katalin Fulop, membre parent</u>	<u>Maryse Chalifoux-Pressault, enseignante</u>
<u>Anick Charbonneau, membre parent</u>	<u>Samuel Pouliot, membre professionnel</u>
<u>Amélie Lacroix, membre parent</u>	<u>Stéphanie Huard, membre sdg</u>
<u>Amandine Gicquel, membre parent</u>	<u>Julie Guillemette, membre direction</u>

Formant quorum sous la présidence de Gabriel Goyette.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Julie Guillemette – Direction

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Aucun

MEMBRES ABSENTS

Aucun

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Gabriel Goyette déclare la séance ouverte. Il est 18h35.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Anick Charbonneau que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance juin 2023
4. Parole au public
5. Budget de fonctionnement et formation membres CÉ
6. Élection président et vice-président
7. Utilisation des locaux
8. Rencontres virtuelles
9. Sorties éducatives (approbation)
10. Points d'information
 - 10.1. Direction
 - 10.2. Personnel enseignant
 - 10.3. Service de garde
 - 10.4. OPP (s'il y a lieu)
 - 10.5. Fondation
11. Varia
12. Levée de la séance

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL de juin 224

IL EST PROPOSÉ par Gabriel Goyette que le procès-verbal de la séance du juin 2024 soit approuvé avec dispense de lecture (ou non) et sans modifications.

Approuvée à l'unanimité

4. PAROLE AU PUBLIC

Pas de public

5. Budget de fonctionnement et formation membres CÉ

Les budgets de formation et de fonctionnement du CÉ sont de 400\$ chaque.

La direction rappelle aux membres du CÉ qui n'ont pas suivi la formation du Ministère offerte en ligne, qu'ils doivent la suivre le plus rapidement possible.

6. Élection du président et de la vice-présidente

CONSIDÉRANT la candidature unique pour le rôle de président, Gabriel Goyette est élu à l'unanimité

CONSIDÉRANT la candidature unique pour le rôle de vice-président, Anick Charbonneau est élue à l'unanimité.

7. Utilisation des locaux

CONSIDÉRANT l'utilisation des locaux par les loisirs Jeanne-Mance les samedis matin (9h à 11h)

IL EST PROPOSÉ QUE par Gabriel Goyette

QUE l'utilisation des locaux soit approuvée.

Approuvé à l'unanimité

8. Rencontres virtuelles

CONSIDÉRANT que la direction doit être sur place physiquement pour la tenue des séances,

IL EST PROPOSÉ QUE par Amandine Gicquel

QUE les séances soient hybrides (en virtuel et en présence).

Adopté à l'unanimité

9. SORTIES ÉDUCATIVES (Voir liste)

Toutes sorties éducatives sont approuvées à l'unanimité.

10. POINT D'INFORMATIONS

9.1 DIRECTION

La direction mentionne que la rentrée scolaire s'est très bien déroulée. Beaucoup de nouveaux membres de personnel. La secrétaire et le concierge seront remplacés (postes en attente de comblement).

Le parascolaire s'organise. L'offre se déploie de cette façon :

Danse, soccer, échec, chorale, cuisine collective, cirque, mini-dragons (basket), hockey cosom à confirmer), plein air 5/6 années (ponctuel avec M. Louis), gardiens avertis.

9.2 PERSONNEL ENSEIGNANT

Aucun point

9.3 SERVICE DE GARDE

Tarif régulier a augmenté (9,20 à 9,50)

Stéphanie a revu la réglementation (à adopter à la prochaine rencontre)

Changements : Frais maintenus si absence non prévenue lors des pédagogiques.

SDG : Manque de personnel donc remaniement des équipes. Alain à l'accueil. Démission de Carmen : poste affiché. Martine en maladie : poste affiché.

9.4 OPP

Gabriel vérifie régulièrement les informations

9.5 FONDATION

3 nouveaux parents à la fondation

Nouveau fournisseur pour les paniers de légumes

Cirque et chorale subventionnés par la Fondation

Voir avec Hala le problème de distribution pour la Chorale

11. Varia

Un parent membre se questionne sur la gestion des écrans à l'école.

Ligne directrice? Si écran, doit s'inscrire dans un but pédagogique.

Consultation en ce moment au Ministère.

En attente des résultats.

Suggestion de sondage auprès des parents. Préfère attendre les conclusions de la consultation du Ministère.

Enjeux de gestion de tablette à la maison.

Les enseignants sont aussi des parents et sont conscients de ces enjeux.

Équilibre à trouver.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19 h45.


Présidence


Direction d'établissement

Initiales de la Présidence


Initiales de la Direction